



**Communiqué
de presse**

14 déc. 2020

Le nouveau contrat de concession de distribution publique d'électricité signé pour 30 ans entre la commune du Pontet, Enedis et EDF

Joris HEBRARD, Maire de la commune du Pontet, Patrice PERROT, Directeur Enedis Vaucluse et Luc L'HOSTIS, Directeur EDF Collectivités Territoires et Solidarité Méditerranée, en présence de Cédric BOISSIER, Directeur Régional Enedis Provence Alpes du Sud, ont signé un nouveau contrat de concession le 14 décembre 2020 à 15h00 en mairie.

Ce dernier concerne le service public du développement et de l'exploitation du réseau public de distribution d'électricité et de la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente.

Un contrat adapté au Pontet

Enedis a fait preuve d'un volontarisme qui l'a amené à réaliser un volume de travaux d'amélioration du réseau de distribution significatif ces dernières années (**700 000 € HT d'investissements** en moyenne par an).

La commune du Pontet a veillé, tout au long de la période de la préparation du contrat, à ce que soient pérennisés et renforcés :

- les travaux en matière d'intégration des réseaux dans l'environnement,
- un mécanisme de redevances de concession permettant à la ville de disposer de ressources pérennes et revalorisées (+ **9 000 euros par an**),
- un dialogue local fructueux et pragmatique, condition essentielle pour permettre le développement de la ville et la réalisation des actions de transition écologique souhaitées par les parties signataires.

Sur les 4 prochaines années, des priorités ont ainsi été décidées pour le Plan Pluriannuel d'Investissements afin de maintenir Le Pontet dans un bon niveau de qualité et de l'accompagner dans son développement. Dans ce cadre, Enedis prévoit d'investir de 2021 à 2024, **170 000 euros** supplémentaires pour :

- renouveler **1 kilomètre de câbles HTA** d'ancienne génération (CPI),
- moderniser les réseaux existants.



enedis.fr



enedis.official



@enedis_prov_alp



enedis.official